

Assemblée politique du 03/10/2022: la réforme des pensions

Présentation par la commission « Pensions »



Remise en contexte

- ▶ La réforme des pensions est constituée en trois phases:
- ▶ 1) Augmentation décidée en 2021 des pensions minimums à 1.500 euros (1.630 euros en 2024) → impact budgétaire de 2,5 milliards d'euros (avant les dernières indexations). Augmentation GRAPA
- ▶ 2) «Réforme» de juillet 2022: ce dont nous discutons aujourd'hui
- ▶ 3) La troisième phase de cette réforme portera sur des questions plus structurantes et cela dans le cadre du Comité national des pensions. (très grand doute que nous en discuterons sous la Vivaldi)

Réforme de juillet 2022

▶ La réforme des pensions (phase 2) de la Ministre repose sur 3 éléments principaux :

1) Accès à la pension minimum

Condition → 30 ans de carrière dont 5000 jours(+/-16ans) de travail à temps plein ou 3120 jours si invalidité

2) Réintroduction d'un bonus pension

Si on travaille après la date de pension anticipée ou après l'âge légal → bonus pension de 2 à 3 € par jour soit 300 à 500€ par an travaillé en plus. Bureau du plan doit monitorer la mesure car cela dérape financièrement

3) Revalorisation des temps partiels

une personne qui a travaillé à 4/5 e sera considérée pour sa pension comme à temps plein pendant 5 ans

▶ Attention pension complète= 45 années de carrière!!!

Ce qui n'est pas dans l'accord

- ▶ **Pension à temps partiel**
- ▶ **Réforme des régimes spéciaux**
- ▶ **Pension après 42 ans de carrière pour les personnes qui ont travaillé à partir de 18 ans**

- ▶ **→ Renvoyés courageusement aux partenaires sociaux**

Les points positifs

▶ Bonus pension

Mesure positive car elle récompense le travail et permet d'améliorer sa pension si on veut/peut continuer à travailler.

▶ Prise en compte du temps partiel → réalité des femmes

La prise en compte des 4/5 et des invalidités sont une meilleure (mais non suffisante) prise en considération du genre.

▶ Augmentation des pensions minimums

Les pensions minimums et la GRAPA étaient trop basses. Leur augmentation vient améliorer la situation des pensionnés les plus précaires.

Les points d'attention :

La financabilité

- ▶ **Un million de pensionnés supplémentaires en 2050**
- ▶ **À l'horizon 2040-2045, on risque d'avoir 3 pensionnés pour 4 travailleurs qui cotisent.**
- ▶ **Analyse du comité de vieillissement → le coût budgétaire du vieillissement augmente de 5,2% du PIB entre 2019 et 2050!**
- ▶ **Plan non financé et non estimé financièrement: on navigue à vue!**

Pension mixte

- ▶ **Les différents régimes de pension belges sont, en principe, indépendants.**
- ▶ **Les services accomplis dans chacun de ces régimes(salarié, indépendant, secteur public) donnent normalement lieu à l'octroi de pensions distinctes.**
- ▶ **Totalement absent de la réforme alors que les pensions mixtes sont de plus en plus nombreuses vu l'évolution du marché du travail.**
- ▶ **Occasion manquée de clarifier, de simplifier et de rendre plus juste les carrières mixtes(notamment pour les indépendants)**

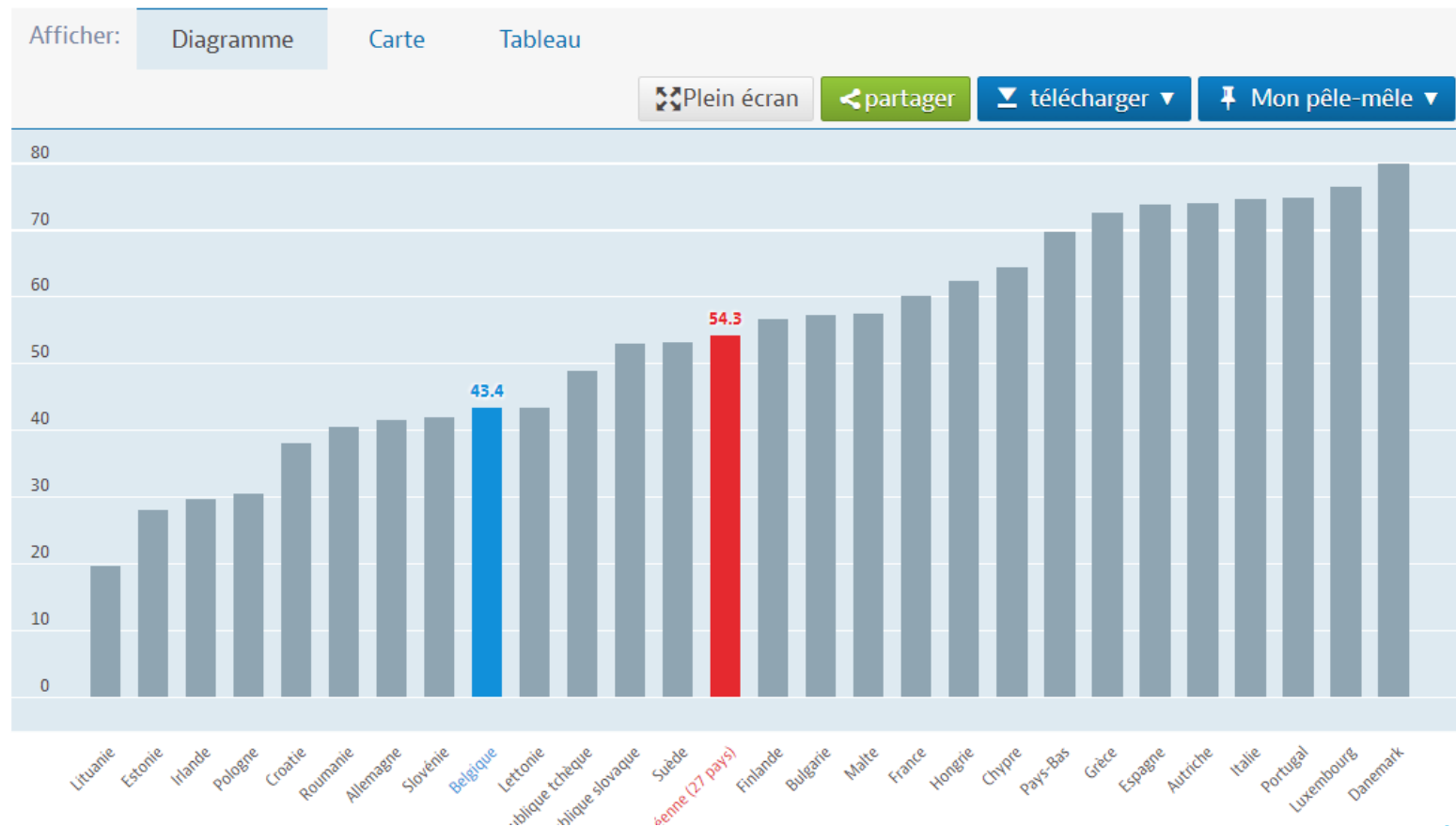
La question du genre

- ▶ **Avancée avec une meilleure prise en compte du temps partiel, MAIS:**
- ▶ **1) l'introduction de la condition de carrière effective va peser particulièrement sur les femmes "puisque, parmi celles qui ont pris leur pension en 2014, seules 28% avaient une carrière complète (contre 51% des hommes).**
- ▶ **2) pas d'avancées significatives comme la pension splitting**
- ▶ **3) la faiblesse des mesures en faveur des femmes dans la réforme malgré le discours de Lalieux a été dénoncée par VF et les FPS**

Taux de remplacement

Taux de remplacement bruts des pensions Hommes, % des gains de pré-retraite, 2020 ou dernières données disponibles

Source : Panorama des pensions



Pénibilité des carrières et aménagement des fins de carrière

- ▶ **Travailler à 60 ans quand on est maçon ou député est totalement différent**
- ▶ **Rien sur la pénibilité des carrières ou l'aménagement des fins de carrière dans la réforme**
- ▶ **Taux d'emploi des 55-64 ans : 56%**

Incapacité de travail de longue durée selon l'âge - Belgique

pourcentage de l'emploi, chômeurs compris

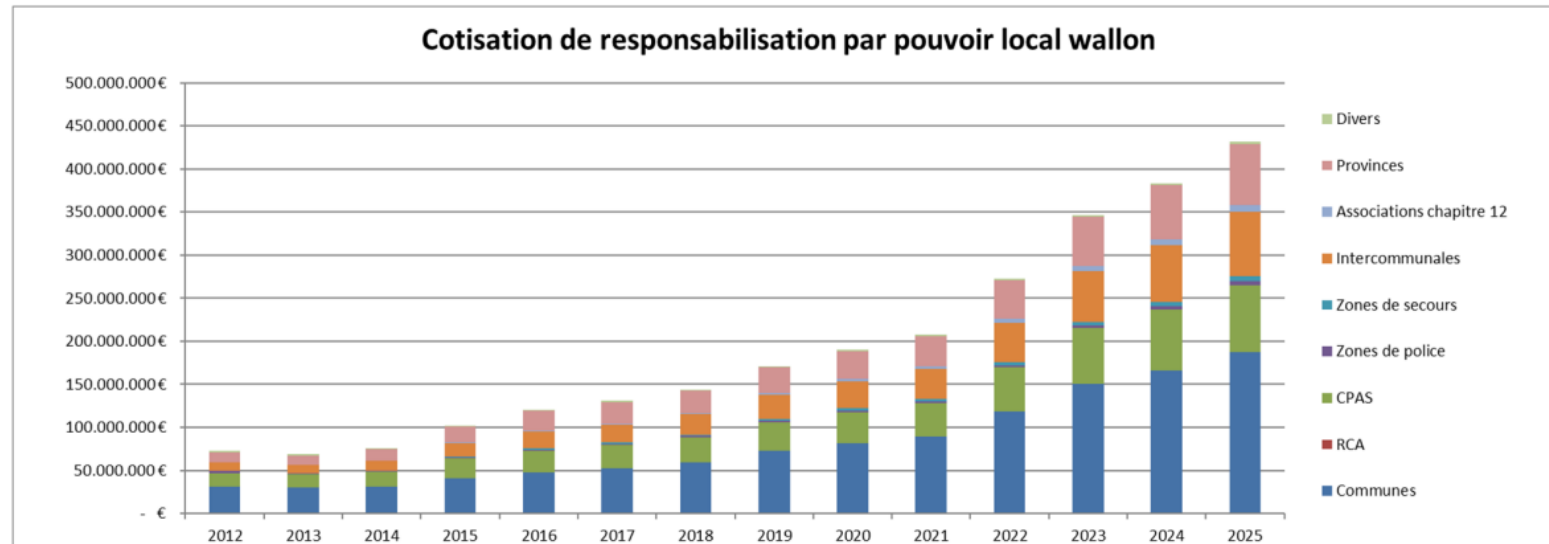
	2005	2010	2015	2019	2020
<25	0.2	0.3	0.4	0.3	0.4
25-49	3.4	4.0	5.4	6.1	6.4
50-64	13.4	14.3	17.5	21.2	22.1
>64	1.1	1.7	1.7	1.5	1.6

//: Taux de croissance moyen

Régimes spéciaux et cotisation de responsabilisation

- ▶ **Aucune réforme des régimes spéciaux(SNCB, militaire)**
- ▶ **La question du fonds de pension solidarisé et de la pension des fonctionnaires statutaires locaux reste non-tranchée→ risque de mort financière pour les communes!!!**

2.2 COTISATIONS ONSS (FONDS SOLIDARISÉ) ET CHARGE DE PENSION



Source : Service Fédéral Pensions (données réelles de 2012 à 2018, estimations pour les années 2019 à 2025) – graphique UVCW

Conclusion

- ▶ **Il s'agit d'une non-réforme des pensions**
- ▶ **Très faible concertation avec les partenaires sociaux qui sont furieux**
- ▶ **Gestion dogmatique du dossier par la Ministre Lalieux**

- ▶ **Prochaines étapes :**
- ▶ **Arrivée des textes au niveau de la Chambre à l'automne.**
- ▶ **Rapport des partenaires sociaux sur les problèmes encommissionnés pour la fin de l'année 2022.**